

Journées d'étude sur l'insertion des enfants handicapés à Bouzeguène

le 10.11.10 | 03h00

Dans le cadre du projet Education pour tous et en vue de l'insertion des enfants handicapés dans le système éducatif en Algérie, l'association des handicapés et leurs amis de la daïra de Bouzeguène a organisé la semaine dernière six rencontres thématiques en partenariat avec Handicap International et l'association départementale d'aide pour enfants inadaptés d'Ornans de Besançon (France). Ces rencontres ont été animées par M. Thierry Martinez, directeur des établissements spécialisés enfants/adulte d'Ornans en France, en présence des responsables du centre et des enseignants, d'un inspecteur pédagogique de langue française, d'un directeur d'école primaire, de professeurs et des parents d'enfants de Bouzeguène.

Ce projet vise à favoriser l'intégration des enfants handicapés dans les écoles. M. Martinez a insisté sur le renforcement de la capacité des institutions d'enseignements ciblés. Ce renforcement vise l'élaboration de politiques en faveur de l'intégration des enfants handicapés dans les écoles et dans toutes les institutions pédagogiques ainsi que la mise sur pied d'un programme d'intégration.

Lors des débats, les parents et les enseignants ont mis en exergue le manque de formation des enseignants dans notre système éducatif et l'insuffisance de moyens pour la prise en charge des enfants. Malgré la loi du 11 février 2005, l'intégration en milieu scolaire ordinaire des enfants handicapés pose souvent problème. Des parents se heurtent à ce qu'il convient d'appeler une discrimination. «Pour les parents, ce n'est déjà pas si facile d'être parent d'un enfant handicapé. Quand les portes se ferment devant vous, devant votre enfant, il y a d'abord un sentiment d'incompréhension, puis de révolte, enfin d'injustice», a-t-on déclaré.

La scolarisation des élèves handicapés dans le milieu scolaire ordinaire est un principe de droit. Le recours à des établissements spécialisés ou à des services médico-sociaux n'intervient que de façon subsidiaire. M. Martinez, qui est déjà au fait de l'expérimentation de ce genre de projet en Europe, nous précise que le contact mutuel des enfants dits normaux et des enfants handicapés est considéré par les spécialistes comme un gain pour les deux côtés : les uns apprennent l'attention, le respect dû aux autres, ces derniers progressent plus vite dans leurs acquisitions. Les débats qui s'en sont suivis ont été fort enrichissants.

Lies Adli